



Procès-verbal de l'assemblée générale du Club des Combins

05.03.2022 – 17h30 Espace St-Marc – Le Châble

1. Ouverture de l'assemblée, contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal de la dernière AG
3. Rapport de la présidente
4. Présentation des comptes 2021
5. Rapport de l'organe de révision
6. Approbation des comptes et décharge au comité
7. Renouvellement du comité

1. Ouverture de l'assemblée, contrôle des présences

La présidente débute la séance à 17h30 et adresse les salutations d'usage à l'assemblée.

La feuille des présences est distribuée pour signature.

- 73 membres sont présents
- 34 membres se sont excusés

2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Mme Lehmkuhl propose de renoncer à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 février 2020. Ce dernier peut être consulté, en français ou en anglais, sur le site internet du Club.

Sa demande est acceptée et le procès-verbal est ainsi validé.

3. Rapport de la présidente

Cette année 2021 a été marquée par la pandémie, mais moins que l'année dernière puisque les stations Suisses et les guides ont pu travailler normalement, si ce n'est en souffrant des restrictions de voyages mises en place par de nombreux pays et des fermetures des établissements publics.

Mais l'élément marquant de la saison dernière est naturellement le décès de trois de nos membres guides dans des accidents de montagne :

- Jean Marc Krattiger, le 15 novembre 2020
- Christophe Gay-Crosier, le 23 janvier 2021
- Grégory May, le 13 juin 2021

Ces décès tragiques viennent s'ajouter à ceux de :

- Roland Locher, le 28 mars 2014
- Sébastien Gay, le 30 décembre 2006
- Frédéric May, le 15 avril 2003
- Et Marco Bruchez, le 26 février 2001, décès qui fut à l'origine de la création de notre club le 2 mars 2002.

Merci de respecter une minute de silence en leur mémoire.

Ces divers événements ont prouvé encore une fois la validité de ce que le Club des Combins a mis en place. Je tiens à souligner l'efficacité de notre assureur dans le traitement des dossiers et la réactivité du Bureau des guides et de nos instances dirigeantes face aux difficultés rencontrées par les familles touchées.

Les autres sujets qui nous ont préoccupés cette année sont les suivants :

Tout d'abord, nous avons tenté de suivre l'évolution de la pandémie et de veiller à ce qu'aucun guide n'en souffre de manière inadmissible. Plutôt que de donner de l'argent directement, nous avons offert 13 journées de guides aux restaurateurs et au personnel hospitalier.

L'augmentation du nombre de guides est toujours un objectif de notre Fondation de prévoyance pour assurer le contrat qui nous lie à Swiss Life. Cela étant, à la suite de la sinistralité élevée connue l'hiver dernier, nous avons pris contact avec la société d'assurance pour nous assurer qu'elle n'aurait pas de conséquences sur le contrat. Elle nous a répondu qu'en raison du petit nombre (relatif) d'assurés, elle ne procédait pas à un contrôle de rentabilité et nous a offert de prolonger le contrat de 5 ans soit jusqu'au 31.12.2026.

Nos tentatives d'élargissement de l'année dernière nous ont amené un guide Bâlois. Mais nous avons quelques nouvelles pistes à explorer et vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier.

En revanche, un développement réjouissant est l'arrivée de plusieurs membres institutionnels : Commune Val de Bagnes, Téléverbier SA, Besson Immobilier, Julius Bär, Raiffeisen en plus de l'UBS et de Bruellan dont la générosité nous accompagne depuis de nombreuses années. Nous vous proposerons l'année prochaine de modifier les statuts pour inclure cette nouvelle catégorie.

Au niveau de notre fonds de secours, en raison de l'excellente performance de l'année boursière 2021 et de notre gérant, ainsi que de la générosité de nouveaux membres fondateurs et de membres existants ayant procédé à des dons supplémentaires, nous avons pu reconstituer les montants dépensés en lien avec le covid et les décès. L'année 2022 ne sera sans doute pas du même acabit...

Je tiens enfin à remercier tout sincèrement les membres du comité pour leur dévouement, leur disponibilité et leur soutien. Et en particulier les comités ad hoc Covid et 20 ans qui ont fait preuve d'un esprit d'initiative, d'un dynamisme et d'une énergie remarquable, ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin à la réalisation et au succès de cette soirée. J'espère que vous y prendrez du plaisir.

Je vous remercie pour votre attention.

4. Présentation des comptes 2021

La présidente passe la parole à M. Jérôme Rausis de la fiduciaire du St-Bernard pour la lecture des comptes 2021.

Chaque membre a reçu, avec la convocation à l'AG, le fascicule des comptes et a donc déjà pu en prendre connaissance.

M. Rausis passe en revue les différents postes du compte de profits et pertes qui donne cette année un bénéfice de CHF 27'467.43. Le bilan est également détaillé avec un solde du bilan se montant à CHF 884'758.28.

Il passe également en revue les comptes du fonds de secours dont le solde au 31.12.2021 se monte à CHF 618'499.05.

5. Rapport de l'organe de révision

Les comptes ont été vérifiés par la société « Fidag SA », la lecture du rapport est faite par M. Rausis.

6. Approbation des comptes et décharge au comité

Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité et les membres donnent décharge au comité.

7. Renouvellement du comité

Deux membres sont arrivés au terme de leur mandat en 2021. Comme nous n'avions pas fait d'AG ils ont d'office été reconduits pour une année supplémentaire.

Il s'agit de Mme Valérie Delerue qui accepte de renouveler son mandat pour une nouvelle période de 3 ans, et de Pierre Mathey qui a, lui, décidé de ne pas prolonger son mandat. Il propose pour le remplacer le guide Thomas Hallen.

La présidente remercie l'assemblée pour sa présence et clôt la séance à 18h.